

Présidence française de l'Union européenne : Jean-Michel Blanquer esquisse...

4-5 minutes

Le Conseil des ministres de l'Union européenne, réuni le 29 novembre 2021, a permis de "préparer la présidence française de l'Union européenne en matière d'éducation", rapporte Jean-Michel Blanquer dans une [courte vidéo](#) diffusée sur Twitter. La France veut aller "plus loin sur certains sujets" comme la mobilité des enseignants, l'éducation au développement durable et l'investissement en éducation, indique le ministre. Avec ses homologues, ils ont adopté une recommandation relative à l'enseignement hybride, reposant sur une définition commune de cette approche.



Les ministres européens de l'Education ont adopté, le 29

novembre 2021, une recommandation concernant l'enseignement hybride. Pixabay

Mobilité des enseignants, connaissance de l'Europe, investissements éducatifs... À la suite du Conseil des ministres de l'Union européenne, réuni le 29 novembre 2021 à Bruxelles, [Jean-Michel Blanquer](#) a esquissé les "thèmes très ambitieux" qu'il entend porter, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, à compter du 1er janvier prochain.

Dans une [vidéo](#) diffusée sur Twitter, le ministre dit souhaiter "aller plus loin" sur certains sujets comme "la mobilité des professeurs, qui va être accélérée dans la lignée du rapport Cicurel" ([lire sur AEF info](#)). Il veut également "accentuer, dans la formation des professeurs, la connaissance de l'Europe".
Autres axes de travail : l'éducation au développement durable, d'une part, et au numérique, d'autre part.

Le numérique fait plus particulièrement partie des sujets sur lesquels Jean-Michel Blanquer souhaite mener, à l'échelle européenne, des "politiques publiques précises". Il suggère d'agir "pour améliorer les compétences des élèves" et, concernant "la déontologie, définir des "principes à faire valoir sur internet et en matière de pratiques numériques".

Le fléchage des investissements dans l'éducation

"La question de l'investissement en éducation est centrale dans nos débats", poursuit le ministre, soulignant la récente déclaration faite par l'Unesco à ce propos ([lire sur AEF info](#)).

Pour Jean-Michel Blanquer, il convient non seulement de "compenser les effets de la crise sanitaire" mais aussi de "passer à un nouveau paradigme". Celui-ci consiste à dire que "l'éducation, avec l'environnement et la santé, est un domaine d'investissements pour l'avenir, sur le plan social et

économique", développe le ministre.

Jean-Michel Blanquer identifie l'écologie - en lien avec le sujet du bâti scolaire — et la transition numérique comme les deux domaines sur lesquels devraient porter les investissements éducatifs des pays européens. Selon lui, "nous avons une vision partagée sur cette nécessité d'investissements en éducation, dont une des conséquences doit être l'amélioration du salaire des professeurs" ([lire sur AEF info](#)).

L'approche hybride de l'éducation

Les ministres européens de l'Éducation ont adopté, lors du Conseil de l'UE, une recommandation sur "les approches hybrides d'enseignement" afin d'"améliorer la qualité des enseignements et contribuer à l'égalité des chances", selon ce qu'indique le [MEN](#) le 30 novembre. Il s'agit de proposer une définition commune de l'approche hybride de l'enseignement "centrée sur les finalités pédagogiques et combinant le recours à différents environnements" dont le numérique.

Elle suggère aux États de "soutenir les élèves afin de remédier à la perte d'apprentissage causée par les fermetures partielles d'écoles et de stimuler le développement de leurs aptitudes et compétences numériques". Elle les encourage à "intégrer ces approches dans la formation initiale et continue des professeurs". Les États sont incités à investir "dans la connectivité", les infrastructures et les ressources.